



Acte n° 2022C125

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 27
Pouvoirs : 10
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/09/2022

Le 15 Septembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Christine FORNES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Delphine PICHOURON, Michèle NUGUET, Jean-François CHANTELOUBE, Bruno HENRY, Gabriel AUMONIER, Valérie BOYER, Vincent LAUTIER, Nathalie TISSERAND, Fabien BIHLER, Marcel BABAD, Jean-Jacques DUMONT, Catherine VIGNON, Frédéric VALLOS, Corinne MARTIN GAJAC, Stéphane BERTHOMIEU, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Armand CHAUMONT, Marc PECHOUX, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Gaëlle LICHTLE, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Stéphanie PALLIER, Carole DEMANGE, Patrick NABETH, Cécile BAUDOUX, Bernard REY, Emmanuelle CARGNELLI, Ingrid BESSON, Pierre ROSET (pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (pouvoir à Gilles GARNIER), Gérard PORRETI (pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Anne-Marie DEGUEURCE, Carole BONTEMPS-HESIN (pouvoir à Marcel BABAD), Didier ALBAN (pouvoir à Armand CHAUMONT), Sylvie PERMEZEL (pouvoir à Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (pouvoir à Richard SIMMINI), Amina LEGHNIDER (pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), David POMMIER (pouvoir à Michèle NUGUET), Emilie BERTHOMON (pouvoir à Brigitte KLEIN).

Secrétaire de séance : Brigitte KLEIN.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif 2022 - Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2022C18 du 17 mars 2022 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires, de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans ce rapport,

Vu la délibération n°2021C58 en date du 25 mars 2021 portant les autorisations de programme (AP) et les crédits de paiement (CP) pour le budget assainissement collectif 2021,

Vu la délibération n°2021C212 en date du 16 décembre 2021, modifiant les crédits de paiement (CP) pour le budget assainissement collectif 2021,

Vu la délibération n°2022C62 en date du 14 avril 2022 portant autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) pour le budget assainissement collectif 2022,

Considérant qu'il convient d'augmenter le montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement 2022 pour l'APCP n° 1000 – STEP de Fareins, de 20 000€ pour permettre de terminer les travaux en cours.

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente au Conseil communautaire les autorisations de programmes et les crédits de paiement du **Budget Assainissement Collectif Primitif 2022**, comme suit :

Détail des AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

Dépenses en €							
N°	Libellés	Montant AP (2022C62)	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Nouveau montant de l'APCP (15/09/2022)	CP 2022
1000	AP CP STEP Fareins	2 700 000,00	10 113,41	879 100,30	1 603 304,85	2 720 000,00	227 481,44
1001	AP CP STEP Saint- Didier	5 800 000,00	439 171,01	4 408 087,85	761 253,24	5 800 000,00	191 487,90
		8 500 000,00	449 284,42	5 287 188,15	2 364 558,09	8 520 000,00	418 969,34

Recettes en €							
N°	Libellés	Montant AP (2022C62)	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Nouveau Montant de l'APCP (14/04/2022)	CP 2022
1000	AP CP STEP FAREINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	AP CP STEP Saint- Didier	2 260 301,00	0,00	1 346 677,50	735 067,35	2 513 500,00	431 755,15
		2 260 301,00	0,00	1 346 677,50	735 067,35	2 513 500,00	431 755,15

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 01/09/2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité,

✓ **D'ADOPTER** les AP/CP telles que présentées ci-dessus.

A Trévoux, le 15/09/2022

La Secrétaire de séance

Brigitte KLEIN



Affichage électronique le :

21 SEP. 2022

Le Président,

Marc PECHOUX

